

A close-up photograph of a hand holding a badminton racket. The racket has a green and black frame and a white shuttlecock is positioned on the strings. The background is a blurred blue surface, likely a badminton court floor. The text "Badminton Isère... objectif 2012" is overlaid in white on the lower part of the image.

Badminton Isère...
objectif 2012

préambule

La période 2004-2008 a vu la poursuite du développement et la structuration du badminton sur l'Isère :

- augmentation du nombre de licenciés
- augmentation du nombre de clubs
- développement des actions de structuration dans tous les domaines d'activité

Le projet « Isère Badminton...objectif 2012 ! » prolonge les actions engagées durant la précédente olympiade et s'insère dans le projet fédéral pour l'olympiade 2008-2012, lui-même décliné dans le projet de la Ligue Rhône-Alpes.

Les principes conducteurs en sont :

- animer et développer toutes les formes de pratique du badminton,
- devenir le premier « sport de salle »,
- positionner les clubs au centre du dispositif fédéral et leur fournir tous les outils nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

les objectifs pour l'olympiade 2008-2012

□ La vie sportive

- Poursuivre le développement des compétitions de niveau départemental
- Créer une compétition départementale « vétérans »
- Créer une compétition « corporatif »
- Soutenir les clubs organisateurs de tournois nationaux ou régionaux
- Développer les compétitions de niveau régional
- Soutenir l'accès des joueurs vers le niveau national
- Développer l'arbitrage

□ La jeunesse

- Aider les clubs ayant une école de badminton à la structurer
- Aider les clubs à créer une école de badminton
- Maintenir et développer une structure de compétitions départementales pour nos jeunes en fonction de leur âge et en fonction de leur niveau
- Soutenir l'émergence d'une élite et l'accompagner vers le haut-niveau
- Développer la détection

□ La formation

- Aider les clubs à se doter d'un encadrement technique minimum
- Une formation adaptée aux besoins des clubs et de leur public
- Organiser le premier niveau de formation
- Organiser des modules de second niveau (jeunes, loisir)
- Accompagner les cadres techniques dans leur parcours de formation et de professionnalisation

□ Le développement

- Augmenter le taux de pénétration
- Aider les clubs existants à se structurer
- Une politique active de création de clubs
- Des passerelles vers les associations non affiliées
- Développer la pratique féminine du badminton

□ La promotion

- Capitaliser l'expérience et le savoir-faire acquis en matière d'organisation
- Organiser régulièrement un événement sportif pouvant aider à la promotion du badminton
- Valoriser les événements de niveau national se déroulant en Isère
- Etudier la faisabilité d'une compétition majeure

□ La communication

- Une communication interne structurée et régulière
- Une communication externe régulière
 - En direction des médias
 - En direction des institutionnels

□ La logistique

- Se doter des moyens matériels et humains de notre politique de développement
- Vers un équipement spécifique « badminton »

La vie sportive

Dans sa dimension compétitive, la vie sportive dans le département apparaît en 2008 comme

- bien structurée pour les compétitions de niveau départemental (interclubs et tournois),
- présentant une offre suffisante pour les tournois de niveau national
- mais très insuffisante pour les compétitions de niveau régional.

□Poursuivre le développement des compétitions de niveau départemental

- En 2008, existent :
 - Des interclubs départementaux qui fonctionnent et ont une fonction structurante pour les clubs :
 - En 2007-2008, 90 équipes issues de 34 clubs ont participé à cette compétition, drainant près de 800 joueurs, principalement non classés ou de série D,
 - Un circuit départemental de tournois individuels de premier niveau, s'adressant aux joueurs classés D et non classés
- Les moyens
 - Conserver le fonctionnement des interclubs départementaux sur la formule existante et la faire évoluer en fonction de l'augmentation du nombre d'équipes engagées
 - Une division « élite départementale », dont l'objectif est de préparer les équipes à jouer au niveau supérieur et dont l'organisation est identique à celle des Interclubs Régionaux,
 - Trois divisions reliées entre elles,
 - Objectif : « tous les clubs de l'Isère engagent au moins une équipe en ICD »
 - une action de promotion en direction des clubs n'engageant pas d'équipes
 - Poursuivre la formule actuelle du circuit de tournois départementaux :
 - S'adressant aux joueurs non classés ou classés D,
 - Sur trois types de tournois :
 - Cinq en simples,
 - Cinq en doubles
 - Cinq en mixte
 - Soutenir les clubs organisateurs dans leur organisation :
 - Diffusion d'un « kit d'organisation »,
 - valorisation des partenaires,
 - désignation centralisée des juge-arbitres
 - proposer un package « lots pour tournois départementaux » en relation avec nos partenaires.

□Créer une compétition départementale « vétérans »

- L'Isère compte 727 vétérans soit 18,5% de nos licenciés
 - une compétition spécifique
 - parce qu'ils sont le cœur de nos dirigeants de clubs
- Les moyens
 - Proposer en 2008-2009 une formule-test de compétition pour les vétérans :
 - centrée sur le double
 - organisée sur une journée.

Isère Badminton...

Objectif 2012

□Créer une compétition départementale « corporatif »

□Soutenir les clubs organisateurs de tournois nationaux :

- Trois clubs organisent en Isère une compétition à invitation nationale (Meylan, Vienne, Grenoble UC)
 - L'intérêt collectif est le développement de ces trois tournois qui peuvent devenir un élément de promotion du badminton en Isère
- Les moyens
 - Rencontrer les clubs organisateurs pour définir leurs besoins et les moyens que pourrait mobiliser le Codep en soutien à ces trois tournois.

□Développer les compétitions de niveau régional

- Peu de clubs organisent une compétition de niveau régional (La Verpillière, Villard-Bonnot, Montalieu) ce qui est dommageable pour toute une catégorie de joueurs
- Les moyens
 - Soutenir et développer l'organisation de tournois à invitation régionale :
 - Augmenter le nombre de tournois régionaux (s'adressant essentiellement aux séries B ou C) avec un objectif de 6 par saison en laissant la liberté dans la formule d'organisation (une ou deux journées, tournoi généraliste ou tournoi de doubles,...)
 - Recenser les clubs organisateurs potentiels et réserver des dates dans le calendrier
 - Recenser les besoins des clubs organisateurs pour définir le soutien à mettre en place par le Codep

□Soutenir l'accès des joueurs vers le niveau national

- L'évolution de joueurs vers le niveau national après les catégories jeunes passe par leur club
 - Comment aider les clubs à développer une politique sportive performante ?
- Les moyens
 - Ouvrir la réflexion sur ce thème

□Développer l'arbitrage

- Le déficit en juge-arbitre reste important, même si nous l'avons réduit pendant l'olympiade précédente et constitue toujours un frein au développement par la difficulté à organiser des compétitions de premier niveau
 - En mai 2008, le Codep compte :
 - 37 Arbitres
 - 15 Juge-arbitres
 - 16 Jeunes officiels
- Les moyens
 - Agir auprès de la Ligue Rhône-Alpes afin que soit autorisé le juge-arbitrage du tournoi de son club d'appartenance pour tous les tournois départementaux,
 - Soutenir la formation de Juge arbitres par
 - L'organisation de formations « SOC » et « logiciels de tournois » sur le département
 - Le soutien financier par une aide aux frais pédagogiques du parcours de la formation de juge-arbitre,
 - développer la formation « Jeune officiel » en Isère en profitant de l'organisation du National 2009,
 - organiser quatre formations par an, réparties sur le département,

Isère Badminton...

Objectif 2012

- valorisation par la fourniture d'un tee shirt et d'une carte,
- mise en situation sur les compétitions importantes et sur les finales des Yonex Tour jeunes et le TRJ
 - à systématiser par une convocation et le lien avec le juge-arbitre de ces compétitions,

□ Une commission « vie sportive » départementale, force de propositions et structure de suivi des compétitions départementales :

- Les fonctions nécessaires :
 - responsable de commission (coordination et gestion du calendrier)
 - suivi des Yonex Tour Isère simples seniors et doubles (relations avec les clubs)
 - classement des Yonex Tour Isère et organisation des finales
 - interclubs départementaux
 - compétitions vétérans
 - compétitions « corporatif »
 - collectif départemental des « officiels »
 - jeunes officiels (formations et suivi du parcours)
- un collectif départemental des « officiels » :
 - une réunion annuelle
 - la prise en charge des tenues par le Codep (et leur personnalisation ?)

La jeunesse

Alors qu'au début de l'olympiade, le secteur « jeunesse » connaissait un retard par rapport à d'autres départements de la région, 2004-2008 a permis de combler une grande partie de celui-ci sur le plan de la structuration des compétitions et des stages départementaux. Ceci grâce à une commission départementale qui a commencé à se structurer et à l'action du CTD. En témoignent l'augmentation du nombre de jeunes en compétition de tous niveaux ainsi que les résultats sportifs individuels ou par équipes.

□ Aider les clubs ayant une école de badminton à la structurer

- 17 clubs de l'Isère disposent d'une école de club (41%)
 - 11 clubs sont labellisés « EFB » (27%)
 - un développement inégal
 - des encadrements bénévoles, donc une fragilité sur la durée et une compétence variable
- Les moyens :
 - Soutenir la professionnalisation
 - Utiliser l'outil « Groupement d'employeurs régional » pour développer l'encadrement professionnel
 - Introduire de la compétence et du qualitatif par des interventions au sein des clubs
 - Améliorer la qualité des entraînements
 - Rôle du CTD :
 - Organisation d'une équipe d'entraîneurs pouvant intervenir en soutien au sein des clubs
 - Moyens documentaires :
 - diffusion des documents édités par la FFBA ou l'ETR

□ Aider les clubs à créer une école de badminton

- 14 clubs ont plus de 10 jeunes joueurs licenciés mais sans école structurée
- Les moyens
 - Un projet « mon école de bad »
 - Appuyé sur une convention avec le Codep
 - Contenu à définir par la commission départementale « jeunesse »

□ Maintenir et développer une structure de compétitions départementales pour nos jeunes en fonction de leur âge et de leur niveau

- Pendant l'olympiade 2004-2008, une structure de compétitions permettant à nos jeunes joueurs d' « entrer en compétition » à tous âges et à tous niveaux, a été mise en place sur le département. Mais avec quelques problèmes constatés en fin d'olympiade :
 - Une offre compétitive quantitativement insuffisante
 - Un chevauchement des pratiques compétitives des meilleurs jeunes
 - Une insuffisance de la pratique féminine
- Les moyens
 - Développer les « entrées en compétition » :
 - Conserver les formules d'organisation : Sam Bad, plateaux poussins
 - Organisation par saison de
 - 10 Sam Bad
 - 10 plateaux poussins
 - répartis de façon équilibré sur le Nord et le Sud-Isère

Isère Badminton...

Objectif 2012

- Améliorer la lisibilité des compétitions départementales de premier niveau et leur articulation
 - Yonex Tour Isère tour et promotion
- Faciliter l'accès pour certaines catégories de joueurs :
 - Les plus jeunes,
 - Les débutants,
 - Les féminines
- Stabiliser la formule d'organisation des « interclubs jeunes »
 - Cette compétition apparaît comme un objectif essentiel de développement
- Réfléchir à la mise en place d'une compétition « poussins » de premier niveau

□ Soutenir l'émergence d'une élite et l'accompagner vers le haut-niveau

- L'olympiade 2004-2008 a vu la mise en place de moyens en direction de nos meilleurs jeunes :
 - Stages réguliers pendant les vacances scolaires
 - Structuration progressive de l'équipe « Isère » sur les Intercodep et les TRJ
- Ces moyens doivent être amplifiés sur l'olympiade à venir.
- Les moyens :
 - Une antenne « Isère » du CREF (voir en annexe le cahier des charges)
 - Un entraînement hebdomadaire sur les deux pôles du département (Nord et Sud Isère) chacun pour 12 à 16 poussins, benjamins, minimes
 - Trois stages de 3 jours par an sur chaque période de vacances scolaires
 - Accompagnement d'une équipe « Isère » par des entraîneurs du collectif départemental :
 - Championnat de France intercodep
 - TRJ et TIJ
 - Championnats de France individuels

□ Développer la détection

- Absence de détection formalisée sauf à travers les tournois départementaux
- Les moyens
 - Systématiser le recensement des meilleurs poussins à travers les plateaux en vue de leur regroupement lors de stages
 - Mise en place d'une politique de détection hors clubs (scolaire, ...)

□ Moyens :

- Une commission départementale « jeunesse », force de propositions et structure de suivi des actions :
 - Les fonctions nécessaires :
 - responsable de commission (coordination et animation)
 - suivi des Yonex Tour jeunes (relations avec les clubs)
 - suivi des Sam Bad
 - suivi des plateaux poussins
 - interclubs départementaux jeunes
 - Pass Bad
 - Organisation du TRJ Isère
- mise en place de l'antenne départementale du CREF
- un collectif départemental des entraîneurs
 - qui regroupe les entraîneurs engagés dans les actions départementales,

Isère Badminton...

Objectif 2012

- identifié par une tenue fournie par le Codep
- regroupé au moins une fois par saison.
- Intervention sur les clubs
 - Par une équipe managée par le C.T.D.
 - Identifier annuellement les responsables des écoles de clubs
 - Identifier annuellement les encadrants des écoles de clubs
- Développer l'outil PASS BAD et son utilisation au sein des écoles de clubs

La formation

□ Une formation d'encadrants de premier niveau bien structurée et performante (le DIB) avec des promotions annuelles d'une trentaine de stagiaires

- Mais en négatif :
 - Le nombre insuffisant de stagiaires qui poursuivent un parcours de formation plus complet vers des diplômes plus élevés
 - L'absence de compétences particulières vers certains publics (pratique non compétitive, en particulier)
- Une olympiade qui va être marquée du point de vue de la formation
 - par une nouvelle architecture des formations fédérales
 - le développement de la professionnalisation

□ Aider les clubs à se doter d'un encadrement technique minimum

- Des besoins quantitatifs non satisfaits dans l'encadrement des différentes pratiques au sein des clubs
- Les moyens
 - Aider les clubs à définir leurs besoins d'encadrement
 - Un recensement centralisé des besoins en compétences

□ Une formation adaptée aux besoins des clubs et de leur public

- Des besoins qualitatifs non satisfaits en direction de certains publics importants pour le développement de la pratique : loisir adulte, mini bad, jeunes en initiation,
- Les moyens
 - Des temps de formation permettant d'acquérir ces compétences

□ Organiser le premier niveau de formation

- Celle-ci est en place depuis de nombreuses saisons (formation DIB) et doit être remplacé à partir de 2009-2010 par une formation « animateur »
- Les moyens :
 - Passer du DIB à la formation « animateur »
 - Organiser le module post formation de progression technique

□ Organiser des modules de second niveau (jeunes, loisir)

- La nécessité de s'adresser aux publics non-compétiteurs, soit dans le cadre des écoles de jeunes, soit en « loisir adulte »
 - Mais actuellement insuffisance des compétences techniques et de la réflexion sur le contenu
- Les moyens
 - La mise en place de certains des modules de spécialisation dès leur lancement par la FFBA:
 - Initiation loisir adulte
 - Initiation jeune

□ Accompagner les cadres techniques dans leur parcours de formation et de professionnalisation

- vers le CQP et le DE ou le DES
 - Une culture de la « facilité »
 - Une détermination individuelle des parcours de formation sans véritable accompagnement par les structures (Codep, clubs,...)
- Les moyens

Isère Badminton...

Objectif 2012

- Définir son parcours de formation dès l'entrée en formation
- Un parcours de formation accompagné par le Codep :
 - Dans le cadre du « collectif Isère des entraîneurs »
 - A un niveau individuel : « susciter les vocations »

□ Moyens transversaux:

- Une formation de premier niveau dédoublée géographiquement :
 - La taille du département et sa disposition géographique commande une organisation de proximité pour les formations de premier niveau = « animateur »
 - Faut-il dédoubler ou organiser de manière centralisée les modules « progression technique » et « spécialisations » ?
- La formation continue des entraîneurs
 - A définir dans le cadre de la formalisation du collectif Isère des entraîneurs
- un collectif départemental des entraîneurs
 - qui regroupe les entraîneurs engagés dans les actions départementales,
 - identifié par une tenue fournie par le Codep
 - regroupé au moins une fois par saison.
- L'antenne CREF Isère
 - Intégrer l'organisation de la formation dans une antenne « Isère » du CREF
- La commission « formation »
 - un responsable de la commission départementale
 - Former un second formateur fédéral sur le Codep

Le développement

La période 2004-2008 a vu l'augmentation du nombre de licenciés () et de clubs (), mais aussi la cristallisation de deux phénomènes :

- le net ralentissement de la croissance « spontanée »,
- une pratique hors fédérale marquée par un nombre non négligeable d'associations non affiliées.

□ Augmenter le taux de pénétration

- Aujourd'hui, le Comité de l'Isère est le 5^e de France :
 - en taux de pénétration (nombre de licenciés par nombre d'habitants) :
 - 42 pour un TP du premier Codep de 66 et un TP moyen de 24
 - en nombre de licenciés :
 - 3950 pour un premier Codep à 5000
 - en comparaison avec les autres disciplines sportives en Isère, il se situe à :
 - la 13^e place en nombre de licenciés et la 7^e pour les disciplines olympiques
 - la 3^e place des sports de salle derrière le basket (?) et le hand (5000)
- Objectif :
 - devenir le « premier sport de salle »
 - un taux de pénétration de 80

□ Aider les clubs existants à se structurer

- La typologie des clubs est mieux connue à travers la labellisation des clubs mise en place en 2004-2005 :
 - 3 et 2* : 7 (17%)
 - 1* : 13 (31%)
 - 0* : 22 (52%)
- Les moyens :
 - Le Codep centre de ressources pour un club de badminton isérois
 - Favoriser les échanges d'expérience entre clubs
 - Accompagner les clubs dans la définition et la réalisation de leur « projet de club »

□ Une politique active de création de clubs

- Avec la fin de la croissance spontanée, un premier palier semble être atteint qui nécessite une politique active et cohérente de création de clubs afin de répondre à une demande de pratique toujours aussi forte,
- Les moyens :
 - Définir des bassins de pratique :
 - Des districts superposables aux « 13 territoires » du département
 - Des villes « cibles »
 - Parrainage par les clubs proches

□ Des passerelles vers les associations non affiliées

- Un nombre non négligeable de clubs non affiliés
 - Environ une quinzaine pour environ 1000 pratiquants estimés
- Les moyens :
 - Lancer des passerelles vers ces associations
 - Les abonner aux supports de communication du Codep (newsletter)
 - Développer les Interclubs de district

Isère Badminton...

Objectif 2012

□ Développer la pratique féminine du badminton

- Un pourcentage de pratique féminine élevée = 43,2 % des licenciés du Codep
 - Mais, un investissement des féminines moins important proportionnellement :
 - Dans la pratique sportive de compétition
 - Dans les instances dirigeantes
- Les moyens :
 - Ouvrir la réflexion sur les moyens à mettre en place pour assurer une présence féminine plus forte

□ Animer la pratique « non compétitive » au sein des clubs :

- La pratique non compétitive représente environ les 2/3 de nos licenciés et demande à être « animée » afin de dépasser la seule offre de « jeu libre ».
- Les moyens :
 - Favoriser la mise en place de nouvelles formes de pratique : santé, famille,...
 - Développer les Interclubs de district
 - Organiser le module de spécialisation « loisir adulte » de façon régulière

□ Du Codep vers les clubs :

- Le Codep doit définir une politique de proximité en direction de ses clubs afin que les différentes actions proposées soient organisées au plus près des bassins de pratique (clubs, districts)

□ Moyens transversaux:

- Labellisation des clubs
 - Le Codep labellise les clubs du département et valorise ce label vis à vis des partenaires institutionnels (site internet, courriers au CGI, DDJS, CDOI, Mairies,...)
 - Faciliter le processus de labellisation (par un questionnaire en direct sur le site)
 - Envisager un « diplôme label » si la FFBA n'évolue pas dans cette direction
- Système « badIsèrebonus »
 - Le Codep aide les clubs par un système de points bonus obtenus lors de réalisation d'événements ou d'organisation et permettant au club de bénéficier d'aides dans les domaines de la formation ou des jeunes (voir le projet en annexe)
- Centre de ressources
 - Fiches ressources et documents utiles en téléchargement sur le site internet
- Echanges d'informations entre clubs
 - Organiser des temps d'échange d'expérience (à certaines périodes de la saison ?)
- Deux réunions de district par an :
 - Le Codep réunit deux fois par saison les clubs par district
 - Première quinzaine de septembre : informations de rentrée
 - Première quinzaine de janvier : CNDS
- Professionnalisation
 - La professionnalisation (à développer en temps partagé entre les clubs) est un facteur de stabilité et de développement du bénévolat.

La promotion

Depuis 1996, le CODEP a organisé 8 compétitions fédérales importantes (Championnats de France, 6 Nations cadets, Internationaux de France Juniors)

- Ayant conduit à l'acquisition d'un savoir-faire important : organisation, mobilisation autour d'un projet, acquisition de matériel,...
- L'objectif est de :
 - Faire fructifier cet acquis d'organisation de manière à ce que d'autres équipes puissent l'utiliser sur le département
 - Utiliser cette capacité à l'organisation pour réaliser des actions de promotion régulières

De plus, sont organisés trois tournois de niveau national sur le département

- Vienne, Meylan et Grenoble
- Mais sans aucun lien entre eux, ni aucune utilisation pour la promotion

Et trois équipes de deux clubs isérois participent au Championnat de France interclubs

- Mais sans visibilité de cet évènement

□Capitaliser l'expérience et le savoir-faire acquis en matière d'organisation

- Rédaction de fiches pratiques (dossier « ressources »)
- Fonctionnement d'une commission « promotion-événements »

□Organiser régulièrement un événement sportif pouvant permettre la promotion du badminton

- Objectif : Deux compétitions fédérales importantes par olympiade,
 - Organisation du Championnat de France 2009 à Bourgoin Jallieu
 - Recenser les équipements sportifs du département susceptibles d'accueillir une compétition fédérale.
 - Une candidature à une compétition fédérale entre 2010 et 2012

□Valoriser les événements de niveau national se déroulant en Isère

- Championnat de France interclubs
 - Définir les moyens de promotion, en premier lieu en direction de nos propres licenciés
- Tournois nationaux de Vienne, Meylan et Grenoble
 - Définir avec les clubs concernés les actions collaboratives pouvant être mises en place par le CODEP pour aider à cette valorisation

□Etudier la faisabilité d'une compétition majeure

- Projet « Championnats d'Europe individuels » de 2012
- Dans le cadre de la valorisation de la candidature de Grenoble aux JO 2018
 - Etude de faisabilité 2008-2010
 - Dossier de candidature 2010-2012
 - Compétition organisée en 2012 ?

La communication

Passer du savoir-faire au faire savoir

□ Une communication interne structurée et régulière

- Des outils ont été mis en place et améliorés au fil des saisons :
 - A toute vionze
 - Iserebad
 - Site internet
- Les moyens
 - Améliorer ces outils dans le cadre de la rénovation du site prévu en février-mars 2009

□ Une communication externe régulière

- En direction des médias
- En direction des institutionnels
 - En utilisant les supports de communication mis en place

□ Moyens transversaux:

- La fonction « communication »
 - Un responsable « communication »
- Un site rénové
- Un forum d'échanges entre cadres structurants du badminton isérois
- Une lettre électronique au moins hebdomadaire

La logistique

□ Se doter des moyens matériels et humains de notre politique

- Poursuivre la professionnalisation de nos structures
 - Poste administratif
 - En fonction de l'évolution des effectifs des clubs affiliés au Codep
 - Cadre technique départemental :
 - le temps de travail actuel de 600 h annuel doit aller vers un temps plein
- Les moyens matériels :
 - Un siège adapté
 - Permettant un stockage du matériel à proximité
 - Et de faciliter la gestion du matériel sportif lourd (tapis, poteaux,...)

□ Un équipement spécifique « badminton » sur le bassin grenoblois

- Le développement du badminton sur le département tant sur le plan quantitatif que des résultats sportifs rend indispensable un équipement spécifique.
 - Agir en collaboration avec la Ligue Rhône-Alpes dans le cadre du schéma de cohérence des équipements défini aux niveaux national et régional

□ Une commission « finances »

- Fonctions nécessaires
 - Trésorier
 - Trésorier adjoint
 - Relations avec partenaires

Annexes

□ Le CREF

Présentation

Le CREF est un Dispositif Régional vers lequel convergent des moyens humains, logistiques et financiers déterminés par la politique de la ligue, initié et coordonné par la Fédération Française de Badminton avec la volonté d'associer les partenaires institutionnels locaux.

Piloté par le responsable de l'Equipe Technique Régionale en liaison avec les différentes commissions régionales concernées, le centre régional pourra se décliner sur plusieurs sites en fonction des spécificités de la région.

A l'initiative de la Direction Technique Nationale, les coordonnateurs seront traditionnellement réunis en séminaire une fois par an et devraient participer à une action nationale de regroupement des benjamins.

Ce dispositif doit favoriser l'émergence d'une dynamique régionale source de motivation, de reconnaissance et de progrès. A ce titre, la Fédération Française de Badminton reconnaîtra l'existence et la qualité du centre régional en lui attribuant un label fédéral sur la base d'un cahier des charges.

Le cahier des charges se voulant incitatif au développement des actions régionales, ne fait valoir que des critères qui sont le reflet d'un minima d'actions en faveur du badminton. Il ne doit donc jamais restreindre le projet de la ligue sur toutes les autres actions éventuellement menées par celle-ci.

De plus, son implication directe sur la régionalisation du Projet Fédéral, pourrait être accompagnée d'une aide financière, dont les conditions d'attribution sont définies par le respect des critères de ce même cahier des charges.

Placé sous la responsabilité du Président de la ligue, il correspond d'abord à la volonté de structurer et de mettre en oeuvre :

□ la détection et les entraînements des jeunes sportifs au plan régional en lien avec les clubs, les CODEP, et l'organisation nationale de l'entraînement définie par la Direction Technique Nationale. Cela permettra, à terme, d'asseoir la politique d'accession au sport de haut niveau sur des bases plus solides.

□ le plan régional de formation : en lien avec l'Ecole Nationale de la Formation du Badminton (ENFB), la ligue déterminera un plan d'actions pour faire émerger de nouveaux cadres sportifs.

A ce titre, le CREF devra engager plusieurs actions en vue de l'obtention du label fédéral :

Sur l'axe Détection/ Entraînement : "Pré-Filière"

« Alimenter la Filière d'Accès au Sport de Haut Niveau et favoriser l'émergence de jeunes talents »

Détection :

□ Activation d'un réseau local composé d'entités et d'actions (clubs, entraîneurs, éducateurs, regroupements, compétitions spécifiques).

□ Détecter sur une classe d'âge identifiée (benjamins et minimes première année qui ne peuvent accéder au recrutement du Pôle Espoir) 6 garçons et 6 filles représentant le meilleur niveau régional.

Entraînement :

□ Dans des lieux définis et en proximité, organiser l'entraînement de cette jeune élite dans le respect des Directives Techniques Nationales. Mais aussi, le cas échéant, des joueurs régionaux à potentiel identifié, pour aider à la composition des équipes de ligues pour les Trophées, ...

□ Créer une dynamique régionale d'entraînement autour des joueurs et des entraîneurs

Les orientations pour les contenus d'entraînement sont définies par la Direction Technique Nationale sous la forme de Directives techniques.

Sur l'axe Formation :

« Détecter, Initier et Orienter vers une formation professionnelle qualifiante les futurs cadres sportifs »

Sur la base d'un Plan Régional de Formation, conçu comme un outil d'information et d'orientation :

Mettre en oeuvre :

Une Formation Initiale pour donner les bases, pour une pratique encadrée.

□ Initiateur Badminton

□ Entraîneur Badminton

Une Formation Continue pour actualiser ses connaissances.

□ La formation fédérale continue des entraîneurs : contenus spécifiques, nouvelles données sur l'entraînement...

Inciter :

□ Proposer aux licenciés, la possibilité d'accéder à une formation professionnelle qualifiante : B.E.E.S.1

□ Donner la possibilité aux ligues d'organiser une formation professionnelle qualifiante de type B.E.E.S.1, agréée par le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports et validée par la Fédération.

Les orientations pour les contenus de formations sont définies par la Direction Technique Nationale au travers de l'ENFB.

□ Actions complémentaires de formation en lien avec le projet de la ligue et des commissions nationales concernées

Formation initiale ou continue :

□ De l'Equipe Technique Régionale : Management d'une équipe de cadres ressources

□ Des Officiels : Arbitres et Juges Arbitres départementaux et régionaux

□ Des Dirigeants : Présidents, Trésoriers...(clubs, CODEP)

La demande de label sera présentée lors de l'ouverture du centre régional par le Président de la ligue. Elle devra faire apparaître au travers des documents préimprimés, les actions sur la détection, l'entraînement et le Plan Régional de

Formation annuel ou pluriannuel.

A l'issue de la première année de fonctionnement, après l'étude de la demande et du premier compte rendu annuel réalisé par le coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale, la Direction Technique Nationale sera en mesure de se prononcer sur l'attribution du label fédéral qui serait attribué pour l'Olympiade 2004-2008.

Isère Badminton...

Objectif 2012

Les années suivantes le compte rendu annuel d'action, sera réalisé et transmis à la Direction Technique Nationale au plus tard le 30 juin de chaque saison, pour permettre le renouvellement du label.

Compte tenu du fonctionnement particulier en année civile, les éléments budgétaires relatifs aux budgets réalisés et prévisionnels devront être transmis dès la fin de l'exercice comptable.

Ce compte rendu, s'il était jugé insuffisant pourrait conduire la Direction Technique Nationale à se prononcer sur des mesures exceptionnelles de suspension.

Procédure d'attribution du label

1/PHASE PREPARATOIRE

S'assurer des conditions préalables :

□ Une Equipe Technique Régionale (ETR) installée et officialisée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (D.R.D.J.S.) et la Fédération Française de Badminton (F.F.B.A).

□ Un coordonnateur d'ETR et reconnu par les institutions.

• Se procurer la fiche de demande de label à la F.F.B.A. ou la télécharger sur le site <http://www.ffba.org>.

2/PHASE CONSTITUTIVE DE LA DEMANDE DE LABEL

• Le Président de la ligue concernée doit remplir la fiche de demande de label préimprimée, et l'adresser au siège de la F.F.B.A lors de l'ouverture du centre.

3/PHASE D'EVALUATION INTERMEDIAIRE

• A l'issue de la première saison de fonctionnement, le dispositif est évalué par le coordonnateur de l'ETR sous la forme d'un compte rendu transmis au Président de la ligue et à la Direction Technique Nationale de la F.F.B.A

• Des visites seront organisées et effectuées par les cadres de la Direction Technique Nationale.

4/PHASE D'ATTRIBUTION DU LABEL

• Après étude de la demande de label et du premier compte rendu annuel, la Direction Technique Nationale se prononce, sur un avis favorable ou défavorable. Cet avis pourrait être agrémenté de recommandations sur le fonctionnement du dispositif.

• La F.F.B.A adresse son avis à la ligue avec copie au coordonnateur de l'ETR, à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, et le cas échéant, aux autres partenaires institutionnels.

• Le label est attribué pour la durée de l'olympiade en cours, sous réserve de la présentation des comptes rendus annuels et du respect du cahier des charges en vigueur. Dans le cas contraire la F.F.B.A se réserve le droit de ne pas le reconduire.

Détection - Entraînement

□ « Alimenter la Filière d'Accès au Sport de Haut Niveau et favoriser l'émergence de jeunes talents. »

Effectifs Joueurs : 6 à 12 joueurs benjamins et minimes première année

Encadrement : 1 entraîneur pour 8 joueurs

Volume d'entraînement : 100 heures par an réparties au choix (hebdomadaire, mensuel, vacances scolaires, week-end), et 6 compétitions encadrées.

Installations sportives : 4 joueurs maximum par terrain

Contenus d'entraînement : Mise en oeuvre des Directives Techniques Nationales

Coordonnateur : **Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale** - BEES 2

Entraîneurs : BEES 2, BEES 1, BEES 1 en formation, Entraîneur Fédéral

Suivi médical : Visite médicale suivant les critères définis par la commission médicale fédérale en liaison avec le médecin régional en référence avec la loi sur le sport et ses décrets d'application (Loi 99-223 du 23 mars 1999, décret n°2004-120 et arrêté L.3621-2 et R.3621-3)

□ « Détecter, initier et orienter vers une formation professionnelle qualifiante les futurs cadres sportifs »

Stages : Mise en oeuvre de DIB et de DEB dans le respect des procédures fixées par l'E.N.F.B., dans une programmation annuelle ou pluriannuelle

Coordonnateur : **Coordonnateur de L'Equipe Technique Régionale**, BEES 2

Formateurs : BEES 2, BEES 1, D.F.F.

Le coordonnateur propose le budget prévisionnel équilibré et en assure le suivi sous la responsabilité du Président de la ligue concernée. Il présente, dans le cadre du compte rendu annuel, le budget réalisé.

Le coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale sous couvert du Président de Ligue, adresse au Directeur Technique National, sur le document pré-imprimé, le compte rendu annuel d'action au plus tard le 30 juin de chaque saison.

Il sera suivi des éléments budgétaires (prévisionnels et réalisés) à la clôture de l'exercice comptable.

Annexes

□ Le système « badIsèrebonus »

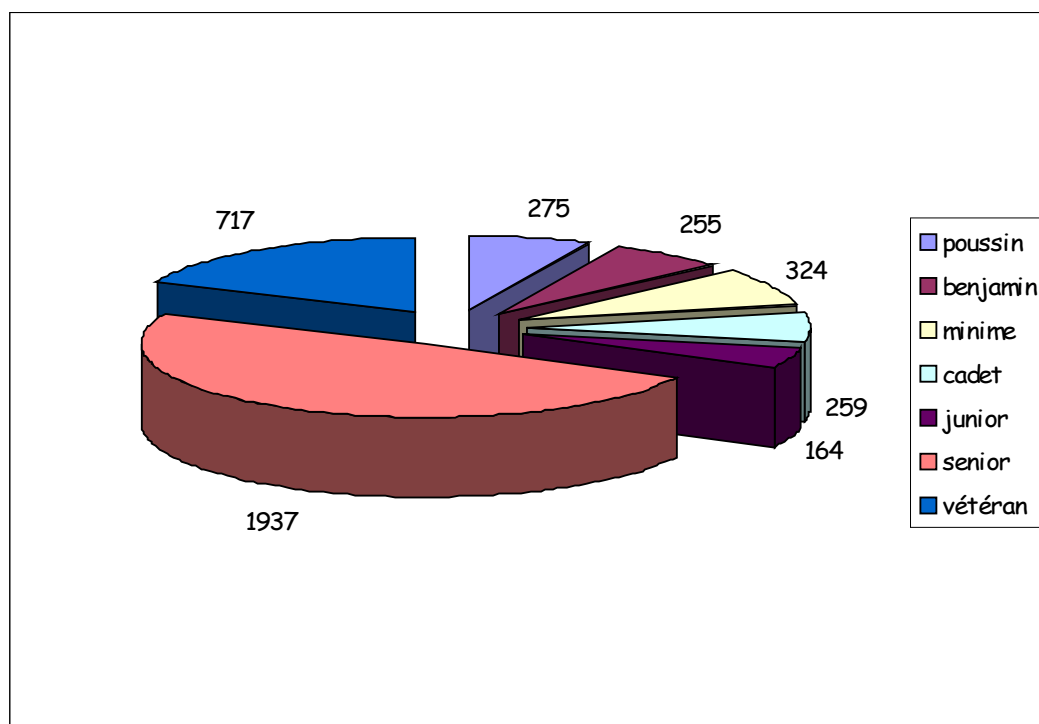
- Un media = les « points bonus »
- L'organisation ou la participation à une action octroie un certain nombre de points (le CODEP peut ainsi décider de favoriser telle ou telle action en jouant sur le niveau des points)
- Ces points sont cumulables sur deux saisons (un système de gestion sera mis en place par le secrétariat du CODEP avec un rappel régulier au niveau des clubs de leur compte points)
- Le club peut les utiliser pour des actions identifiées qui valent elle-mêmes un certain nombre de points.

Événements donnant lieu à bonus	points	Actions aidées	points
Création d'un club	1800	Formation DIB	900
Parrainage à la création d'un club	1500	Formation DEB	1500
Yonex Tour jeunes	600	Formation SOC	200
Yonex Promotion jeunes	600	Formation logiciel tournois	200
Yonex Tour seniors	500	Formation JA	3000
Finales Yonex Tour	500	Formation jeunes officiels	-
Finales Interclubs jeunes	500	Stage « elite départementale »	300
Plateaux poussins	300	Kit matériel écoles de jeunes	2000
Sam Bad	300		
Club partenaire bénévoles Championnats de France	2000		
Club organisateur compétitions fédérales	4500		
Club partenaire juges de ligne Championnats de France	1500		
Trophée des p'tites plumes - TRJ isère	1500		
Participation délégués du club à l'AG du CODEP	100		

Isère Badminton... Objectif 2012

Annexes

□ La répartition des licences par catégorie (au 1/5/2008 - n=3931)



□ La répartition « hommes-femmes » et par catégorie (au 1/5/2008)

